



Montpellier le 19/03/2008

FAMILLE LOGISTIQUE : Compte - Rendu N°3

Deux réunions du groupe de travail se sont tenues qui ont permis :

- d'avoir une réponse de l'administration pour la HCC
- de rédiger des fiches GP V, HCA et HCB

➤ **Propositions de l'administration :**

Le sous-directeur (Georges CHARVE) a ouvert la réunion pour annoncer :

1 - Pour l'administration le niveau d'intervention et de gestion sur un petit site ou petit service ne peut pas permettre un accès à la HCC. Par contre il reconnaît que les postes de responsables logistiques doivent pouvoir accéder à ce niveau. Il propose donc de créer un HCC dans cette famille à la condition de le limiter aux postes de responsables logistique.

FO a déclaré : ne limiter l'accès du dernier groupe dans une famille qu'à une partie des ouvriers qui la composent ne peut s'accepter que sous certaines conditions. Il faut en particulier que cette décision ait une raison. Raison qui n'existe que dans cette famille et qui ne remet pas en cause le déroulement de carrière dans les autres familles. Dans ce cas nous demandons que cette raison soit précisée dans la circulaire de création de la famille logistique.

La décision de création d'un poste de responsable logistique doit être prise au niveau national (suite à des demandes locales) en tenant compte de critères afin que tous les services soient traités de façon identique.

L'administration précise qu'une spécificité existe dans cette famille : « deux types de postes différents », elle est d'accord pour préciser dans la circulaire cette spécificité qui n'existe pas dans les autres familles.

Elle propose que le GT définisse des critères (taille du service, importance de la fonction,...) qui permettront de définir au niveau national une liste de postes de responsable logistique. Liste qui évoluera dans le temps suite à des propositions de l'administration ou des os en tenant compte des critères définis.

2 - Après avoir pris contact avec divers établissements ouvriers, le sous-directeur annonce avoir décidé de confier le pôle de compétence de la famille logistique au SEFA. Sa décision est liée à la situation du SEFA (nécessité de donner de nouvelles activités à ce service) mais également ce service a des activités dans les différents domaines de la logistique.

FO a déclaré que cette décision ne peut être validée qu'à la condition que le SEFA soit réellement candidat pour s'occuper du pôle de compétence. Dans le cas où on le lui imposerait le fonctionnement du pôle ne serait pas satisfaisant. Il est également indispensable que le responsable technique du pôle occupe un poste de gestion dans la logistique.

L'administration s'est engagée à vérifier ces points auprès du SEFA.

➤ **Fiches Professionnelles validées :**

➤ **Groupe V :**

Cette fiche groupe V sera simplement utilisé pour permettre des changements de famille professionnelle suite à l'ouverture de poste en cicave-o.

Une épreuve théorique avec un questionnaire à choix multiple qui portera sur des notions élémentaires : entretien des bâtiments et des véhicules, réception et expédition de matériels, l'hygiène et sécurité

Une épreuve pratique qui portera sur la réalisation d'un dépannage ou d'une action d'entretien simple dans un des domaines d'activité de la profession. Le candidat devra rédiger un compte-rendu écrit du dépannage qui précisera le descriptif de la panne et de son intervention.

- **Groupe HCA :**

Un stage sera organisé par le pôle de compétence qui préparera les candidats aux épreuves de l'essai.
Une épreuve théorique avec des questions ouvertes portant sur les différents domaines de la logistique.
Une épreuve pratique qui comportera la rédaction d'un CCTP simple (réalisation d'un planning de travaux avec estimation budgétaire de l'opération).

- **Groupe HCB**

Un stage sera organisé par le pôle de compétence qui préparera les candidats aux épreuves de l'essai.
Une première épreuve qui portera sur la rédaction d'un CCTP ou l'élaboration d'un budget prévisionnel.
L'établissement ouvrier du candidat en relation avec le candidat choisira une des deux épreuves.
Une deuxième épreuve qui portera sur l'analyse de différentes offres suite à une mise en concurrence.
L'analyse sera une synthèse des différentes offres et fera une proposition de choix. Le candidat présentera son travail à la commission d'essais.

Les prochaines réunions porteront sur la rédaction de la fiche HCC et de la circulaire de création de la famille.

Vos représentants : Didier SIDOINE (Dac Sud), Francis COTTET (Dac Centre Est), Marc TINSEAU (SIA), Jean Claude PINTOT (SNA RP Orly), Laurent BERTHOUMIEUX (CRNA Ouest).